0442765S
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE POLYVALENT NELSON MANDELA
10 RUE PIERRE VIDAL-NAQUET
44265 NANTES CEDEX 2

Tel: 0251728660

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet: Organisation du temps scolaire

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 54 Année scolaire : 2018-2019 Nombre de membres du CA : 19

Quorum: 10

Nombre de présents : 12

Le conseil d'administration Convoqué le : 16/11/2018 Réuni le : 27/11/2018

Sous la présidence de : Chantal Levy

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-2, R.421-9, R.421-20, R.421-41, R.421-44, R.421-55 et D.421-137
- l'avis de la commission permanente du 03/10/2018
- l'avis du conseil des délégués pour la vie lycéenne du 26/11/2018
- le cas échéant, l'avis du conseil de section internationale du 23/11/2018

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'organisation du temps scolaire.

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Le conseil d'administration valide le principe de banalisation des cours pour 3 journées et demi à venir en 2018-2019 (dont le 18 décembre 2018 après midi) afin de mener une réflexion sur les réformes en cours.

Résultats du vote

Suffrages exprimés: 11
Pour: 11
Contre: 0
Abstentions: 0
Blancs: 0
Nuls: 0